

FRE 3. #21840A

C25c
fol 12



LETTRE DU ROI

Aux Archevêques & Evêques de son
Royaume.

26938

A Versailles, ce 2 Septembre 1789.

M.

Vous connoissez les troubles qui désolent mon Royaume; vous savez que dans plusieurs provinces, des brigands & des gens sans aveu s'y sont répandus, & que non contents de se livrer eux-mêmes à toutes sortes d'excès, ils sont parvenus à soulever l'esprit des habitans des campagnes; & portant l'audace jusqu'à contrefaire mes ordres, jusqu'à répandre de faux Arrêts de mon Conseil, ils ont persuadé qu'on exécuteroit ma volonté, ou qu'on répondroit à mes intentions en attaquant les Châteaux, & en y détruisant les archives & les divers titres de propriétés. C'est ainsi, qu'au nom du Souverain, le protecteur né de la justice, & au nom d'un Monarque, qui, je puis le dire, s'en est montré le constant défenseur pendant son règne, on n'a pas craint d'exciter le peuple à des excès, que les plus tyranniques oppresseurs auroient craint d'avouer. Enfin, pour augmenter la confusion & réunir tous les malheurs, une contrebande soutenue à main armée, détruit avec un progrès effrayant les revenus de l'État, & tarit les ressources destinées ou au payement des dettes les plus légitimes, ou à la solde des Troupes de terre & de mer, ou aux diverses dépenses qu'exige la sûreté publique.

Ce n'est pas tout encore; un nouveau genre de calamité a pénétré mon ame de la plus sensible affliction; mon Peuple, renommé par la douceur de ses mœurs & de son caractère, mon Peuple, dans quelques endroits, heureusement en petit nombre, s'est permis d'être l'arbitre & l'exécuteur de condamnations que les dépositaires des loix, après s'être livrés au plus mûr examen, ne déterminent jamais sans une secrète émotion.

Tant de maux, tant d'afflictions ont oppressé mon ame; & après avoir employé, de concert avec l'Assemblée nationale; tous les moyens qui restent en mon pouvoir pour arrêter le cours de ces désordres; averti par l'expérience des bornes de la sagesse humaine, je veux implorer publiquement le secours de la divine Providence, espérant que les vœux de tout un Peuple, toucheront un Dieu de bonté, & attireront sur ce Royaume les bénédictions dont il a tant de besoin. La beauté des moissons dans la plus grande partie du Royaume, ce bienfait devenu si nécessaire & si précieux, semble annoncer que la protection du ciel ne nous est pas encore entièrement retirée, & nous aurons ainsi des actions de grâces à joindre à nos prières. Accompagnez ces prières des exhortations les plus pressantes; faites sentir au Peuple, faites sentir à tous mes sujets que la prospérité de l'État, que le bonheur des particuliers, dépendent essentiellement de l'exacte observation des Loix. La violence ne peut jouir qu'un moment de ses succès & de ses prospérités criminelles; on s'élève bientôt de toutes parts contre elle, & les hommes qui rompent le pacte social, ce fondement de la tranquillité publique, en reçoivent tôt ou tard la peine inévitable.

Nulle part les fortunes ne sont égales, & elles ne peuvent pas l'être; mais quand les riches vivent sans défiance au milieu de ceux qui le sont moins, leur superflu se reverse nécessairement sur l'industrie, le commerce & l'agriculture; & comme leurs

jouissances sont bornées par les loix immuables de la Providence, souvent ils sont moins heureux que ceux dont la vie occupée par le travail, se trouve à l'abri du tumulte des passions. Mais ce que vous devez sur-tout rappeler à mes sujets, c'est qu'en rassemblant autour de moi les Représentans de la Nation, j'ai eu principalement à cœur d'adoucir le sort du Peuple par toutes les dispositions qui me paroïtroient pouvoir se concilier avec les devoirs de la justice. Déjà, par un même esprit, les Prélats, les Seigneurs, les Gentilshommes, les hommes riches de tout état, se disputent à l'envi les moyens de rendre le Peuple plus heureux, & pour atteindre à ce but, ils offrent des sacrifices qu'on n'auroit pas eu le droit d'exiger d'eux. Exhortez donc tous mes sujets à attendre avec tranquillité le succès de ces dispositions patriotiques; éloignez-les, détournez-les d'en troubler le cours par des insurrections propres à décourager tous les gens de bien. Que le peuple se confie à ma protection & à mon amour; quand tout le monde l'abandonneroit, je veillerois sur lui; mais jamais dans aucun temps il n'y a eu en sa faveur un concours plus général de volontés & d'affections de la part de tous les Ordres de la société. Exhortez-le donc, au nom de la Religion, à être reconnoissant, & à montrer ce sentiment par son obéissance aux loix de la justice: avertissez, instruisez ce bon peuple des pièges des méchans, afin qu'il rejette loin de lui comme des ennemis de la patrie, tous ceux qui voudroient l'induire à des actes de violence, tous ceux qui voudroient le détourner de payer sa part des charges publiques, & le priver ainsi de l'honorable qualité de citoyen de l'État.

Les divers impôts qui composent les revenus publics seront examinés dans le cours de l'Assemblée nationale; ceux qui paroîtront trop onéreux seront remplacés par d'autres, & tous

seront adoucis successivement par le ménagement & la régularité des perceptions. Mais jusqu'à l'époque prochaine où les affaires seront arrangées, tous mes sujets ont un égal intérêt au maintien de l'ordre : car la confusion entraîne la confusion, & souvent alors la sagesse des hommes est impuissante pour remédier à la grandeur des maux, & pour arrêter le progrès des inimitiés & des défiances mutuelles. Je ferai pour le rétablissement de l'ordre dans les finances tous les abandons personnels qui seront jugés nécessaires ou convenables, car non pas seulement aux dépens de la pompe ou des plaisirs du trône, qui depuis quelque temps se sont changés pour moi en amertumes, mais par de plus grands sacrifices, je voudrois pouvoir rendre à mes sujets le repos & le bonheur. Venez donc à mon aide, venez au secours de l'État par vos exhortations & par vos prières, je vous y invite avec instance, & je compte sur votre zèle & sur votre obéissance.

A P A R I S,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M, DCC. LXXXIX.